



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Etes-vous un étudiant finançable ?

Tout savoir sur la finançabilité d'un étudiant : raison de nationalité, raisons liées au parcours académique, que faire en cas de non finançabilité...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)

- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Finançabilité et promotion sociale



Auparavant, il était possible de redevenir finançable via l'enseignement de promotion sociale. Un étudiant qui valorisait au moins 75% des crédits de son programme annuel d'au moins 30 crédits dans l'enseignement de promotion sociale, devenait à nouveau finançable s'il souhaitait revenir dans l'enseignement de plein exercice.

Depuis cette année académique 2023-2024, cette possibilité n'existe plus. **Les étudiants qui ont réussi une année en promotion sociale en 2022-2023 sont les derniers bénéficiaires de cette possibilité car ils peuvent redevenir finançables en 2023-2024.**

Pour plus d'informations sur les règles de finançabilité, consultez notre page :

<https://www.jeminforme.be/etes-vous-un-etudiant-financable/>



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Finançabilité : quelle stratégie adopter ?



En cette période d'examens, tu te poses peut-être des questions sur ton avenir en cas d'échec : à quelles conditions seras-tu finançable l'année prochaine ?

La réforme du décret Paysage, entrée en vigueur en septembre

2022, modifie les conditions de réussite et les règles de [finançabilité](#). Mais elle ne s'applique pas (encore) à tous les étudiants : seuls ceux qui ont entamé leur cursus en septembre 2022 y sont déjà soumis. Et les autres, alors ? Ils restent sous le joug de l'ancien système jusqu'à la fin de l'année académique 2023-2024.

Cela donne un imbroglio de règles dans lesquelles il peut être difficile de te retrouver !

Quelle stratégie adopter pour mettre toutes les chances de ton côté ?

- Met l'accent en priorité sur les cours de **première année**
- Réussis en priorité tous les cours de **bachelier** pour pouvoir t'inscrire en master
- S'il te reste des crédits de première année, des activités d'**aide à la réussite** te sont proposées. Participes-y activement !
- Tiens-toi informer sur tes **droits** en consultant notre dossier dédié à l'[enseignement supérieur](#) !

Une question, une incompréhension ? N'hésite pas à nous contacter pour une analyse de ta situation personnelle :

Dans l'une de nos trois permanences :

Infor Jeunes Schaerbeek Lundi au vendredi 13h à 18h Chaussée de Louvain, 339 1030 Schaerbeek	Bureau International Jeunesse (BIJ) Mardi et mercredi 13h à 17h Rue du Commerce, 18 1000 Bruxelles	Point d'information jeunesse (PIF) Jeudi 13h30 à 17h Rue Rossini, 16 1070 Anderlecht
---	--	---

Par mail : inforjeunes@jeminforme.be ;

Ou via notre [formulaire de contact](#) !

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES